

# Journals

No. 121A

Thursday, June 18, 1998

9:51 p.m.

# Journaux

N<sup>o</sup> 121A

Le jeudi 18 juin 1998

21h51

## PRAYERS

### RECALL OF THE HOUSE OF COMMONS

The Speaker informed the House that, pursuant to Standing Order 28(4), he has recalled the House today for the sole purpose of granting Royal Assent to certain Bills.

### ROYAL ASSENT

The Speaker informed the House that the Honourable the Deputy Governor General will proceed to the Senate today at 9:45 p.m. for the purpose of giving the Royal Assent to certain Bills.

### MESSAGES FROM THE SENATE

Messages were received from the Senate as follows:

— ORDERED: That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate has passed Bill C-45, An Act for granting to Her Majesty certain sums of money for the public service of Canada for the financial year ending March 31, 1999.

— ORDERED: That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate has passed Bill C-46, An Act for granting to Her Majesty certain sums of money for the public service of Canada for the financial year ending March 31, 1999.

— ORDERED: That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate has passed Bill C-36, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 24, 1998, without amendment.

— ORDERED: That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate has passed Bill C-28, An Act to amend the Income Tax Act, the Income Tax Application Rules, the Bankruptcy and Insolvency Act, the Canada Pension Plan, the Children's Special Allowances Act, the Companies' Creditors Arrangement Act, the Cultural Property Export and Import Act, the Customs Act, the Customs Tariff, the Employment Insurance Act, the Excise Tax Act, the Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act, the Income Tax Conventions Interpretation Act, the Old Age Security Act, the Tax Court of Canada Act, the Tax Rebate Discounting Act, the Unemployment Insurance Act,

## PRIÈRE

### RAPPEL DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Le Président informe la Chambre que, conformément à l'article 28(4) du Règlement, il a convoqué la Chambre à la seule fin d'accorder la sanction royale à certains projets de loi.

### SANCTION ROYALE

Le Président informe la Chambre que l'honorable Gouverneur général suppléant se rendra au Sénat aujourd'hui, à 21h45, pour donner la sanction royale à certains projets de loi.

### MESSAGES DU SÉNAT

Le Sénat transmet des messages à la Chambre des communes comme suit :

— ORDONNÉ : Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté le projet de loi C-45, Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 1999.

— ORDONNÉ : Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté le projet de loi C-46, Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 1999.

— ORDONNÉ : Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté le projet de loi C-36, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget de 1998 déposé au Parlement le 24 février 1998, sans amendement.

— ORDONNÉ : Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté le projet de loi C-28, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, les Règles concernant l'application de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, le Régime de pensions du Canada, la Loi sur les allocations spéciales pour enfants, la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, la Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'assurance-emploi, la Loi sur la taxe d'accise, la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, la Loi sur

the Western Grain Transition Payments Act and certain Acts related to the Income Tax Act, without amendment.

— ORDERED: That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate has passed Bill C-6, An Act to provide for an integrated system of land and water management in the Mackenzie Valley, to establish certain boards for that purpose and to make consequential amendments to other Acts, without amendment.

— ORDERED: That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate has passed Bill C-30, An Act respecting the powers of the Mi'kmaq of Nova Scotia in relation to education, without amendment.

— ORDERED: That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate has passed Bill C-47, An Act to amend the Parliament of Canada Act, the Members of Parliament Retiring Allowances Act and the Salaries Act, without amendment.

— ORDERED: That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate has passed Bill C-26, An Act to amend the Canada Grain Act and the Agriculture and Agri-Food Administrative Monetary Penalties Act and to repeal the Grain Futures Act, without amendment.

— ORDERED: That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate has passed Bill C-19, An Act to amend the Canada Labour Code (Part I) and the Corporations and Labour Unions Returns Act and to make consequential amendments to other Acts, without amendment.

— ORDERED: That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate has agreed to the amendments made by the House of Commons to Bill S-2, An Act to amend the Canadian Transportation Accident Investigation and Safety Board Act and to make a consequential amendment to another Act, without amendment.

#### ROYAL ASSENT

A Message was received from the Honourable Ian Binnie, Puisne Justice of the Supreme Court of Canada, in his capacity as Deputy Governor General, desiring the immediate attendance of the House in the Senate.

Accordingly, the Speaker, with the House, proceeded to the Senate.

The Commons returned to the Chamber.

Whereupon, the Speaker reported that, when the Commons had been in the Senate, the Honourable the Deputy Governor General was pleased to give, in Her Majesty's name, the Royal Assent to the following Bills:

Bill C-28, An Act to amend the Income Tax Act, the Income Tax Application Rules, the Bankruptcy and Insolvency Act, the Canada Pension Plan, the Children's Special Allowances Act, the Companies' Creditors Arrangement Act, the Cultural Property Export and Import Act, the Customs Act, the Customs Tariff, the Employment Insurance Act, the Excise Tax Act, the Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act, the Income Tax Conventions

l'interprétation des conventions en matière d'impôts sur le revenu, la Loi sur la sécurité de la vieillesse, la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt, la Loi sur la cession du droit au remboursement en matière d'impôt, la Loi sur l'assurance-chômage, la Loi sur les paiements de transition du grain de l'Ouest et certaines lois liées à la Loi de l'impôt sur le revenu, sans amendement.

— ORDONNÉ : Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté le projet de loi C-6, Loi constituant certains offices en vue de la mise en place d'un système unifié de gestion des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie et modifiant certaines lois en conséquence, sans amendement.

— ORDONNÉ : Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté le projet de loi C-30, Loi concernant les pouvoirs des Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse en matière d'éducation, sans amendement.

— ORDONNÉ : Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté le projet de loi C-47, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada, la Loi sur les allocations de retraite des parlementaires et la Loi sur les traitements, sans amendement.

— ORDONNÉ : Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté le projet de loi C-26, Loi modifiant la Loi sur les grains du Canada et la Loi sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire et abrogeant la Loi sur les marchés de grain à terme, sans amendement.

— ORDONNÉ : Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté le projet de loi C-19, Loi modifiant le Code canadien du travail (partie I), la Loi sur les déclarations des personnes morales et des syndicats et d'autres lois en conséquence, sans amendement.

— ORDONNÉ : Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a agréé les amendements apportés par la Chambre des communes au projet de loi S-2, Loi modifiant la Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports et une autre loi en conséquence, sans amendement.

#### SANCTION ROYALE

Un message est reçu de l'honorable Ian Binnie, juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Gouverneur général suppléant, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement au Sénat.

En conséquence, le Président, accompagné des Communes, se rendent au Sénat.

Les Communes sont de retour à la Chambre.

Sur ce, le Président fait connaître que, lorsque les Communes se sont rendues au Sénat, il a plu à l'honorable Gouverneur général suppléant de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux projets de loi suivants :

Projet de loi C-28, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, les Règles concernant l'application de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, le Régime de pensions du Canada, la Loi sur les allocations spéciales pour enfants, la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, la Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'assurance-emploi, la Loi sur la taxe d'accise, la Loi sur

Interpretation Act, the Old Age Security Act, the Tax Court of Canada Act, the Tax Rebate Discounting Act, the Unemployment Insurance Act, the Western Grain Transition Payments Act and certain Acts related to the Income Tax Act. — Chapter No. 19;

Bill S-2, An Act to amend the Canadian Transportation Accident Investigation and Safety Board Act and to make a consequential amendment to another Act. — Chapter No. 20;

Bill C-36, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 24, 1998. — Chapter No. 21;

Bill C-26, An Act to amend the Canada Grain Act and the Agriculture and Agri-Food Administrative Monetary Penalties Act and to repeal the Grain Futures Act. — Chapter No. 22;

Bill C-47, An Act to amend the Parliament of Canada Act, the Members of Parliament Retiring Allowances Act and the Salaries Act. — Chapter No. 23;

Bill C-30, An Act respecting the powers of the Mi'kmaq of Nova Scotia in relation to education. — Chapter No. 24;

Bill C-6, An Act to provide for an integrated system of land and water management in the Mackenzie Valley, to establish certain boards for that purpose and to make consequential amendments to other Acts. — Chapter No. 25;

Bill C-19, An Act to amend the Canada Labour Code (Part I) and the Corporations and Labour Unions Returns Act and to make consequential amendments to other Acts. — Chapter No. 26;

Bill C-410, An Act to change the name of certain electoral districts. — Chapter No. 27.

The Speaker also reported that he had addressed the Honourable the Deputy Governor General as follows:

“May it please Your Honour:

The Commons of Canada have voted Supplies required to enable the Government to defray certain expenses of the public service.

In the name of the Commons I present to Your Honour the following Bills:

An Act for granting to Her Majesty certain sums of money for the public service of Canada for the financial year ending March 31, 1999;

An Act for granting to Her Majesty certain sums of money for the public service of Canada for the financial year ending March 31, 1999.

To which Bills I humbly request Your Honour's Assent.”

Whereupon, the Clerk of the Senate, by Command of the Deputy the Governor General, did say:

“In Her Majesty's name, the Honourable the Deputy to His Excellency the Governor General thanks Her Loyal Subjects, accepts their benevolence, and assents to these Bills.”

Bill C-45, An Act for granting to Her Majesty certain sums of money for the public service of Canada for the financial year ending March 31, 1998 (Appropriation Act No. 2, 1998-99). — Chapter No. 28;

les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, la Loi sur l'interprétation des conventions en matière d'impôts sur le revenu, la Loi sur la sécurité de la vieillesse, la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt, la Loi sur la cession du droit au remboursement en matière d'impôt, la Loi sur l'assurance-chômage, la Loi sur les paiements de transition du grain de l'Ouest et certaines lois liées à la Loi de l'impôt sur le revenu. — Chapitre n° 19;

Projet de loi S-2, Loi modifiant la Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports et une autre loi en conséquence. — Chapitre n° 20;

Projet de loi C-36, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget de 1998 déposé au Parlement le 24 février 1998. — Chapitre n° 21;

Projet de loi C-26, Loi modifiant la Loi sur les grains du Canada et la Loi sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire et abrogeant la Loi sur les marchés de grain à terme. — Chapitre n° 22;

Projet de loi C-47, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada, la Loi sur les allocations de retraite des parlementaires et la Loi sur les traitements. — Chapitre n° 23;

Projet de loi C-30, Loi concernant les pouvoirs des Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse en matière d'éducation. — Chapitre n° 24;

Projet de loi C-6, Loi constituant certains offices en vue de la mise en place d'un système unifié de gestion des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie et modifiant certaines lois en conséquence. — Chapitre n° 25;

Projet de loi C-19, Loi modifiant le Code canadien du travail (partie I), la Loi sur les déclarations des personnes morales et des syndicats et d'autres lois en conséquence. — Chapitre n° 26;

Projet de loi C-410, Loi visant à changer le nom de certaines circonscriptions électorales. — Chapitre n° 27.

Le Président fait aussi connaître qu'il s'est adressé à l'honorable Gouverneur général suppléant dans les termes suivants :

« Qu'il plaise à Votre Honneur :

Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au Gouvernement de faire face aux dépenses publiques.

Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur les projets de loi suivants :

Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 1999;

Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 1999.

Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner. »

Sur ce, le greffier du Sénat, par ordre du Gouverneur général suppléant, s'est exprimé ainsi :

« Au nom de Sa Majesté, l'honorable Gouverneur général suppléant remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces projets de loi. »

Projet de loi C-45, Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 1999 (Loi de crédits n° 2 pour 1998-1999). — Chapitre n° 28;

June 18, 1998

Le 18 juin 1998

---

Bill C-46, An Act for granting to Her Majesty certain sums of money for the public service of Canada for the financial year ending March 31, 1999 (Appropriation Act No. 3, 1998-99). — Chapter No. 29.

Projet de loi C-46, Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 1999 (Loi de crédits n° 3 pour 1998-1999). — Chapitre n° 29.

ADJOURNMENT

At 10:15 p.m., the Speaker adjourned the House until Monday, September 21, 1998, at 11:00 a.m., pursuant to Standing Orders 28(2) and 24(1).

AJOURNEMENT

À 22h15, le Président ajourne la Chambre jusqu'au lundi 21 septembre 1998, à 11h00, conformément aux articles 28(2) et 24(1) du Règlement.